

Kidnapping : les dessous d'un crime quasi normalisé

Les kidnappeurs écument les rues des communes où la population de la zone métropolitaine de Port-au-Prince s'est entassée.



[Roberson Alphonse](#)

04 août 2026

Les kidnappeurs écument les rues des communes où la population de la zone métropolitaine de Port-au-Prince s'est entassée. « La situation est extrêmement compliquée », a confié au *Nouvelliste* le directeur exécutif du RNDDH, Pierre Espérance, le mardi 4 août 2026. Bourdon, Delmas 31,33,75,83 entre autres, sont les terrains de chasse des kidnappeurs. (Quartiers de Port au Prince)

« Il y a beaucoup de policiers parmi ces kidnappeurs. Les plus hautes autorités du pays le savent », a poursuivi le militant des droits humains, qui a évoqué le démantèlement, il y a quelques mois, d'un gang ayant dans ses rangs des policiers affectés, entre-autres, au service de la circulation, à la BOID, à l'UDMO et au CIMO.

Le militant des droits humains a confirmé le retour d'une pratique connue : l'utilisation de territoires contrôlés par les gangs comme lieux de séquestration. La situation est extrêmement compliquée et il n'y a toujours pas de volonté au plus haut niveau de la police pour épurer l'institution, écarter ces policiers qui sont de mèche avec les gangs, a déploré Espérance.

Sous couvert de l'anonymat, une source généralement bien informée, a confié son désarroi face à cette situation. Il y a une base de policiers à Delmas qui sont impliqués dans les enlèvements et d'autres activités criminelles, a indiqué cette source. « Je ne sais pas s'il y aura une solution au problème posé par les kidnappeurs », a sèchement reconnu cette source. Selon le rapport trimestriel sur la situation des droits humains en Haïti du BINUH, entre janvier et mars 2026, au moins 57 personnes ont été enlevées contre rançon par des éléments criminels.

Ces chiffres, selon ce rapport, ne représentent qu'une partie du nombre total de personnes enlevées. Dans de nombreux cas, les proches des victimes ne signalent pas les enlèvements à la police ou aux prestataires de services et choisissent de négocier directement avec les ravisseurs, estimant que cette approche permet une libération plus rapide et aide à éviter d'éventuelles représailles.

Contrairement à la période précédente, où la majorité des enlèvements avaient lieu dans le département de l'Artibonite, la majeure partie des cas du premier trimestre 2026 a été recensée dans le département de l'Ouest (88 %), tandis que 12 % ont eu lieu dans le département de l'Artibonite.

Selon les données du Service des droits de l'homme (SDH), dans le département de l'Ouest, les gangs de Grand-Ravine et de Village de Dieu ont été responsables de la majorité des enlèvements (36 victimes), ciblant principalement la commune de Delmas, notamment entre les quartiers de Delmas 31 et Delmas 75. Ces gangs ont également perpétré des enlèvements à Godet (Kenscoff), Vivy Mitchell et Montagne Noire (Pétion-Ville), ainsi qu'à Bourdon et dans le centre-ville de la commune de Port-au-Prince.

D'autres cas impliquaient les gangs 400 Mawozo et Ti-Bwa, respectivement dans les quartiers de Dargout (Croix-des-Bouquets) et Jasmin (Gressier).

Selon certaines sources locales, certains de ces enlèvements auraient été commis ou facilités par des policiers, selon ce rapport du BINUH. À cet égard, en février 2026, un réseau criminel composé de 18 personnes, dont cinq policiers ayant présumément participé à des enlèvements dans les communes de Delmas, Pétion-Ville et Port-au-Prince, a été démantelé par la Direction centrale de la police judiciaire

(DCPJ), a rappelé le BINUH. Des enquêtes administratives et judiciaires sur cette affaire sont menées par la DCPJ et l'Inspection générale de la Police nationale d'Haïti (IGPNH).

Si plusieurs victimes ont été enlevées à l'intérieur de leur domicile, la majorité d'entre elles ont été kidnappées dans la rue, soit à la sortie de leur lieu de travail, soit au moment de rentrer chez elles ou d'en sortir, ce qui laisse supposer qu'elles avaient été spécifiquement ciblées et placées sous surveillance, détaillait ce rapport sur les enlèvements, les auteurs et leur mode opératoire.

Si la connivence entre des éléments de la police et des organisations criminelles est un problème connu, les appels à l'épuration de la PNH n'ont jamais de réponse par rapport à l'envergure plus ou moins documentée du problème par des partenaires d'Haïti et les donateurs de la PNH.

En juin 2026, en interview avec *Le Nouvelliste*, le chargé d'affaires de l'ambassade des États-Unis à l'époque, Henry T. Wooster, avait dit que « la PNH doit être une force intègre ». « Les éléments fondamentaux qui doivent être réunis ici, c'est que la PNH doit être une force intègre », avait-t-il affirmé, tout en reconnaissant l'effort extraordinaire de policiers et policières intègres. « Dans le même temps, il reste énormément de nettoyage à faire au sein de la force », avait cependant souligné Henry T. Wooster.

De son côté, le directeur général de la PNH, Vladimir Paraison, disparu entre-temps des radars, avait affirmé que l'institution ne manquerait pas de sévir contre les policiers ripoux, de mèche avec les gangs. C'est dans ce contexte des regards avisés et individus informés s'inquiètent du signal de certaines affectations et, selon toute vraisemblance, de la réintégration ou du retour en force de brebis galeuses. Le tout inquiète alors que la Force de répression des gangs (FRG) ne disposait, au 8 juillet, que 1083 membres sur les 5500 annoncés. L'autonomie d'opération de la FRG peut limiter l'impact négatif sur les opérations de la connivence entre des policiers corrompus et les gangs.

Mais, il ne faut pas se leurrer. Si l'on ne prend pas le taureau par les cornes pour épurer la police dont les liens de certains éléments avec les gangs, des milieux politiques sont connus, il y a un risque de banalisation du kidnapping. Or, le kidnapping n'est pas un fait divers. C'est un crime odieux qui ouvre souvent la voie à d'autres formes de violence contre les victimes, selon une autre source. Outre les violences sexuelles, il entraîne la décapitalisation de la victime et de sa famille, contraintes de s'endetter, selon notre source. Cela fait plus de 20 ans que la population paie un tribut de sang et de souffrance mais l'incurie des pouvoirs publics, la connivence entre loups et bergers tendent à normaliser ce crime odieux.